

Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour mars 1906 : *L'instruction religieuse.*

C'est faute d'instruction religieuse que l'indifférence et l'apathie envahissent les âmes, qu'aux intérêts éternels on préfère si légèrement le moindre avantage temporel, que, les principes directeurs de la vie étant absents, on accepte toutes les compromissions, et qu'on se résigne à toutes les défaillances. En vain, sur d'autres fondements que la vérité chrétienne, voudrait-on bâtir une morale efficace : on s'y est essayé inutilement. Dès que l'instinct individuel devient la loi de la vie, tout ce qui le sert doit être accepté, tout ce qui le gêne écarté ; l'appétit prend l'empire, et à la claire notion du devoir se substituent, comme règle, le caprice et la passion.

Comprenons donc que, de toutes nos obligations, les plus importantes sont nos devoirs envers Dieu, et que, de toutes les sciences, la plus essentielle est l'instruction religieuse, qui nous fixe sur la nature et l'étendue de ces devoirs. Aucune n'a un objet plus élevé, aucune ne reçoit d'applications plus journalières et plus fécondes. On peut se passer des autres ; aucune ne la remplace, et l'intelligence la plus ornée demeure désorientée s'il lui manque de connaître Dieu et le chemin qui mène à lui.

PRIERE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les progrès de l'instruction religieuse.

Résolution apostolique : S'instruire soi-même de la religion, et l'enseigner aux autres.

Chronique diocésaine

— o —

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque ont été nommés :

M. l'abbé Jos. Paradis, curé de Sainte-Pétronille, I. O. ;